

Le mot du Maire

Quelque fut votre destination de vacances, je souhaite que vous ayez passé un été agréable, plein de souvenirs qui vous aideront à passer une bonne saison automnale.

Avec le soleil pour complice, notre belle saison a été riche en manifestations, pour commencer avec le Croc n'croq, suivie de la fête de la musique, puis de Caravan'jazz, le feu d'artifice du 14 juillet, le Ciné Été qui a rassemblé plus de 400 personnes, et, pour la rentrée de septembre, le Forum des Associations, sans oublier les événements proposés par les différentes associations.

Je tiens à renouveler mes remerciements tout particulièrement aux élus, aux employés communaux et aux associations qui ont participé activement à la réussite de cet été festif et convivial. Dans ce Chonas-Info, vous pourrez prendre connaissance de l'avancée de nos projets, vous lirez aussi un article sur le sujet d'actualité qu'est la grippe A (H1N1), l'avancée de concertation concernant le Schéma de Cohérence Territoriale.

La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions avec l'ouverture d'une septième classe, Je remercie les élus de la commission école et bâtiments qui ont anticipé et travaillé durant l'été pour que tout soit prêt le jour J.

Je souhaite une bonne rentrée à chacun.

Cordialement.

Lucette Girardon Tournier

Rentrée Scolaire 2009-2010

171 petits écoliers et écolières ont retrouvé le chemin de l'école.

La répartition est faite dans 7 classes dont deux de maternelle, avec une classe de grande-section/CE2.

Un bâtiment modulaire accueille la 7^{ème} classe ouverte pour la rentrée 2009-2010 ;

L'équipe enseignante est composée de : Mme Gerin, directrice, Mme Jouclard, Mme Veyre, Mme Marguet, Mme Curt, Mme Bajut. Deux jeunes professeurs des écoles viennent rejoindre l'équipe : Melle Jolly et Melle Robin, en décharge de Mme Curt le jeudi et de Mme Gerin le lundi et vendredi. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le projet pédagogique établi sur 3 ans entre dans sa dernière année. Il porte sur l'éducation à l'environnement et la citoyenneté.

La rentrée, malgré quelques retards de livraison dans le mobiliser scolaire, se fera dans de bonnes conditions.

Nous souhaitons à l'ensemble des enseignants, des parents et des élèves une bonne année scolaire à Chonas .

Schéma de Cohérence Territoriale ou SCOT, dernières nouvelles pour CHONAS :

Dans le Chonas info du mois de juin, nous vous exposions ce que le Document d'Orientation Général du SCOT prescrivait pour notre commune, à savoir, un agrandissement de la zone d'activité de Grand Champ de 40 hectares supplémentaires par rapport au PLU.

Nous vous faisons également part de notre position opposée à cette vision de notre commune qui présenterait à terme une très grande zone urbanisée, non maîtrisable au niveau de ses activités, au détriment d'un paysage rural et agricole que nous souhaitons préserver.

Depuis lors, nous avons reçu en mairie Monsieur Cédric LEJEUNE, technicien en charge de l'élaboration du SCOT et de l'écoute des différents partis durant la phase de concertation.

Les échanges ont été fructueux et chaque argument avancé par le conseil municipal pris en compte pour revenir sur la prescription de départ.

Nous nous sommes quittés avec l'assurance à 99,9 % donnée par M. LEJEUNE que l'idée d'agrandir la zone d'activité de grand champ de 40 hectares supplémentaires serait abandonnée et n'apparaîtrait plus dans les prescriptions du DOG du SCOT.

Cela apparaîtra-t-il dans le document final ?

Nous poussons maintenant notre réflexion plus loin et, forts de conseils dispensés par des personnes compétentes, nous souhaitons revenir sur l'existence de la bande de 13 hectares, le long de la nationale 7, réservée au PLU pour l'agrandissement futur de la zone d'activité.

En effet, il semblerait que ceci joue le rôle d'un appel à plus ample développement ... "pourquoi s'arrêter en chemin lorsqu'on a si bien commencé ?"

Nous voudrions que cette zone de Grand Champ soit considérée comme une "coupure verte" et qu'elle ne soit pas impactée par l'urbanisation. Elle laisserait une large vue sur le Pilat depuis les axes routiers, un espace agricole cohérent, de qualité et permettrait à notre plaine de respirer. Il s'agit d'un capital pour l'avenir.

C'est la proposition écrite que nous rédigeons actuellement à l'adresse des président du SCOT, vice-présidents, et technicien.

Par ailleurs, partageant notre bassin de vie avec REVENTIN et LES COTES D'AREY, nous estimons important de discuter ensemble sur ce sujet de développement de zone d'activité à fort enjeu et de débattre pendant la phase de concertation du SCOT, tant que rien n'est encore gravé dans le marbre!

Nous avons invité les élus de REVENTIN en mairie, nous les rencontrerons fin septembre.

Enfin, le conseil municipal de CHONAS L'AMBALLAN s'est prononcé à l'unanimité contre la réalisation d'un échangeur autoroutier complet au niveau de REVENTIN, ce qui reviendrait à encourager tout développement de zone d'activité dans notre bassin de vie et serait dans la logique d'un développement de transport "tout route".

Cependant, prenant en compte la problématique de circulation en direction de Lyon, aller-retour, pour tous les Chonarins qui travaillent dans la grande couronne, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une entrée-sortie en direction du nord avec un emplacement à déterminer entre REVENTIN et LE PEAGE DE ROUSSILLON.

Nous avons proposé des lieux où les aménagements techniques sont minimes et l'emprise sur les terres agricoles fertiles la plus faible.

Nous défendrons également ces dernières propositions dans le prochain courrier destiné aux élus du SCOT et toujours consultable en mairie.

A suivre ...

Guichet unique petite enfance

Point info mode de garde à la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (CAPV).

La CAPV a la volonté de donner à toutes les familles habitant sur son territoire les mêmes opportunités pour faire garder leur enfant. Il suffit de faire un seul numéro pour avoir des réponses aux questions concernant l'accueil des « tous petits » le 04 27 87 80 00. Les informations vous seront transmises sur les modes d'accueil existants : les crèches, les haltes-garderie, multi-accueil, Relais Assistantes Maternelles, lieux d'accueil parents-enfants. Régine Dumas, la coordinatrice du Point Info Mode de Garde vous communiquera tous les renseignements pour accéder à ces structures de la petite enfance.

Régine Dumas propose des permanences sur R.V. les lundis après-midi à la CAPV, les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à Chasse sur Rhône et les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois à Estrablin.

L'aboïement des chiens fait parti également des nuisances sonores, surtout lorsque celui-ci dure toute la nuit ! Nous demandons aux propriétaires de nos plus fidèles animaux de compagnie d'être vigilants à ce sujet et de faire preuve de bonne volonté.

Le syndicat intercommunal Chonas Saint Prim recherche

personne pouvant effectuer des remplacements « au pied levé » pour l'entretien de l'espace intercommunal (salle polyvalente et annexes).

Prendre contact avec J.J. Plasson :
04 74 58 97 07 ou 06 76 69 39 86

Sécheresse

l'arrêté N°2009-06144 émanant de la préfecture place le département de l'Isère en "sécheresse avérée" jusqu'au 30 septembre 2009 : Interdiction d'arroser entre 6h et 20h - lavage de véhicules interdit hors des stations professionnelles - interdiction de remplir les piscines à usage privé - les contrevenants seront punis d'une amende de 5ème classe

Avancée des Projets Communaux

Allée des tilleuls

Traverser le village à pied en empruntant le cheminement piétonnier de l'Allée des Tilleuls

Une nouvelle « voie verte » va être bientôt inaugurée au cœur de notre village : sans doute l'une des plus petites du genre (300 m), mais très chargée d'histoire locale, au sein d'un site classé d'exception, le parc du château.

Ce chemin relie le centre du village (lavoir) aux quartiers de Saint Laurent, du Bassards, de Paumeron et de la Bastillière

Réservé aux piétons et cyclistes, il permettra de rejoindre, entre autre, l'école en toute sécurité, le dernier tronçon pouvant être effectué par l'Allée des Dépendances sur laquelle la commune a droit de passage.

Cette allée a été conçue dans le respect des règles de déplacement des personnes à mobilité réduite.

Récemment, la chute d'une grosse branche de tilleul n'a pas permis d'attendre l'élagage prévu en fin d'année sur l'ensemble de l'allée.

Après la mise en sécurisation totale de l'allée qui passera par la coupe de deux tilleuls, les chonarins pourront enfin emprunter cet itinéraire on ne peut plus agréable. La signalisation routière indispensable pour la sécurité des piétons et cyclistes constituera la dernière touche d'un projet qui a pris son temps pour émerger, mais qui arrive à son terme. Les travaux, d'un montant de 100000 euros, ont été lancés par l'équipe municipale précédente. Ils sont financés à 25 % par le conseil Général et pour une somme de 17000 euros par le Syndicat d'électricité, le reste à charge de la commune. Ils ont été encadrés de façon très stricte par l'Architecte des Bâtiments de France puis par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Ce projet répond à un double objectif environnemental, en développant sur une petite partie de la commune une alternative à la voiture (et pourquoi pas un itinéraire de pédibus ?) et en permettant aux chonarins de profiter pleinement de leur patrimoine.

La dimension énergétique est aujourd'hui incontournable : cette allée sera éclairée pendant au lever du jour, à la tombée de la nuit, quelques heures.

Courant 2010, la municipalité peaufinera les aménagements de détente par l'installation de bancs par exemple.

L'ouverture officielle sera rendue effective par l'enlèvement des barrières et l'affichage d'un arrêté autorisant le passage du public.

Vous avez dit Pédibus ?

Les chonarins (es) souhaitant participer à la mise en place d'un pédibus sont invités (e) à déposer leurs coordonnées dans la boîte aux lettres de Jean François Dobelli au 363 chemin de Champ Sever.

Les Hauts du Village

Après une première étape réservée à l'installation des propriétaires et des locataires, les travaux de traitement paysager entre les logements l'église et la cure vont démarrer.

C'est un espace public qui sera aménagé en cohérence avec le cheminement piétonnier de l'allée des tilleuls, et dans son prolongement.

Clos des Fontanettes

Bientôt livré à ses futurs acquéreurs. La viabilisation des 6 terrains qui constituent le lotissement va bon train. Elle devrait s'achever fin septembre les rencontres entre le Conseil Municipal et les acquéreurs potentiels ont lieu actuellement.

En ce qui concerne la parcelle bâtie, la commune se devait de respecter des délais administratifs. Ces délais ayant expiré fin août, la maison est désormais en vente, au prix fixé par les Domaines. Renseignements à la mairie ou auprès de l'office notarial de Chonas l'Amballan.

Local commercial

Vous désirez acquérir un local commercial ? La municipalité vous propose à la vente dans les bâtiments "les Hauts du Village" (6 appartements en locatif, 6 appartements accession à la propriété, tous loués ou vendus) un local de 73 m² au prix de 73 000 € H.T. Bâtiments neufs, en centre village : boulangerie pâtisserie déjà existante, salon de coiffure en instance d'installation, auto-école à proximité. Vous êtes intéressé (e) : appeler le secrétariat de Mairie : 04 74 58 81 48

C.E.J. Léo Lagrange - Bilan été 2009

Le centre de loisirs Ados des communes de Reventin-Vaugris, Chonas l'Amballan, Les Cotes d'Arely, a connu un bon succès pour l'été 2009. Avec une moyenne de dix jeunes par jour, le centre s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Sept jeunes filles ont débuté le centre en partant au camping le Martinet dans le Gard avec des activités de découverte du site, (baignade, parc d'attraction, visite de site, etc.) puis 16 jeunes des 3 communes ont pu découvrir des activités en accueil journée : hydrospeed, accro branche, balade à cheval. Ensuite de nouveau un camp « raid aventure » à St Pierre de Bœuf 12 équipes de 7 jeunes ont rivalisé lors d'épreuves tels que le Run and bike, le rafting, trottinette tous terrains. Pour finir le mois 16 jeunes ont apprécié des activités en accueil journée : tir à l'arc, rafting, déval'kart, sortie à Meyrieu Les Etangs. La diversité des activités a permis de contenter un grand nombre d'ados.

Nous vous donnons rendez-vous avec les centres des 4/11 ans et des ados aux vacances de Toussaint, les programmes seront disponibles fin septembre. n'hésitez pas à prendre contact :
04 74 78 12 57/06 87 85 27 49

Soirée Jeunes

Catherine Péréol propose aux ados une soirée confection Pizza et film

le samedi 26 septembre.

Merci de vous inscrire auprès d'elle à la Mission d'Animation Leo Lagrange Reventin -Vaugris, Les Cotes d'Arely, Chonas l'Amballan
Catherine Pereol
Place Arelys
38138 LES COTES D'AREY
TEL 04 74 78 12 57 / 06 87 85 27

Info santé

Grippe A

La canicule paraît être derrière nous. La « veille sanitaire » mise en place début juin a bien fonctionné et nous la reconduirons pendant tout l'hiver qui risque d'être « chaud ». En effet, la période de la grippe saisonnière s'approche et la pandémie de Grippe A (H1N1) tombe un peu n'importe où (vous savez « elle est passée par ici, elle passera par là... »). Rassurez-vous elle n'est pas plus « méchante » que la saisonnière, mais elle est plus contagieuse. Elle touche beaucoup moins les personnes âgées que les jeunes entre autres. Cependant il est fortement recommandé de se faire vacciner dès que possible comme les autres années.

Rappel des consignes

- se laver les mains plusieurs fois par jour
- renforcer les règles d'hygiène habituelle
- éternuer dans un mouchoir à usage unique ou dans le creux du coude.
- Jeter les mouchoirs à la poubelle
- le port du masque n'est obligatoire que pour les malades (prescrit par le médecin)
- pour les vaccinations : dès que possible pour la grippe saisonnière. Pas avant novembre pour la grippe A (enfants de plus de 6 mois à deux ans, et les personnes atteintes de pathologies chroniques (asthme, insuffisance cardiaque, diabète).

Le Conseil Général a mis en place un centre de coordination sanitaire et social (CCSS) afin de palier à toutes ces situations qui découleraient des perturbations entraînées par les arrêts maladie. Cependant il ne faut pas s'inquiéter. Toutes les précautions sont prises, tout est envisagé car il vaut mieux prévenir que guérir. La solidarité à Chonas n'est pas un vain mot et cet hiver elle devra encore se montrer active. Mais il est bien connu que vous savez faire. Merci pour nos personnes âgées, isolées et fragilisées qui habitent près de chez vous.

N° utile pour informations complémentaires : 06 07 52 67 38.

Le C.C.A.S.

Don du Sang

Parce que les accidents de la vie cela n'arrive pas qu'aux autres, venez au Prochain don du sang
Salle polyvalente intercommunale
Chonas-St Prim :

**Le 28 octobre 2009
de 16h30 à 19h.**

Téléthon - 5 décembre 2009

Après un été riche en manifestations, la Fête de la Musique, Caravan'Jazz, Ciné Eté, notre commune s'apprête avec Saint Prim, à recevoir le Téléthon. Depuis quelques années, le téléthon est organisé successivement par les 4 communes du sud viennois : Reventin Vaugris, les côtes d'Arely, Chonas l'Amballan et Saint Prim.

C'est sur l'espace intercommunal que se dérouleront les jeux, les activités, épreuves sportives ou de toute autre nature, qui contribueront à cette grande fête de la solidarité en faveur de la recherche sur les maladies génétiques. Sous l'égide de l'AFM (Association Française Contre la Myopathie) c'est un événement important qui sera porté par l'équipe du Syndicat intercommunal de Chonas Saint Prim et qui requiert la participation des associations et des habitants des deux villages. Des réunions seront programmées avec les responsables associatifs, afin d'organiser au mieux cette journée. **La première réunion aura lieu le 22 septembre à 20h à la salle polyvalente.** Si vous n'êtes pas membre d'association, vous pouvez bien sûr participer à titre individuel en prenant contact avec le Président du Syndicat, Jean-Jacques PLASSON : 04 74 58 97 07 ou 06 76 69 39 86. Renseignements dans les mairies et sur les sites internet des deux communes.

ARDEN -

Association pour le **R**espect du **D**roit et de l'**E**nvironnement -

Cette année encore, la randonnée nocturne de l'ARDEN se déroulera sur Chonas et Saint Prim.

Ce sera le samedi 12 septembre. Départ à 19h30 précises de la salle polyvalente. Au retour : soupe à l'oignon- fromage blanc. Surprises sur le parcours !

A bientôt

Samedi 19 septembre 2009

Dans le cadre des Journées du Patrimoine de 9H à Midi

La BIBLIOTHEQUE vous invite à découvrir une animation sur L'ABEILLE, PATRIMOINE LOCAL A PRESERVER

Exposition de livres et de photographies

Animations variées :

- Ateliers et jeux pour les enfants
- Dégustation gratuite de miels de notre région, de pains d'épice, bonbons au miel ...
- Rencontre avec un apiculteur

Nous vous attendons nombreux à la bibliothèque et sous chapiteau pour un moment de grande convivialité autour de nos amies les abeilles.

Nouveaux habitants

La municipalité aimerait organiser un accueil des nouveaux habitants. Si vous habitez notre village depuis janvier 2008, faites vous connaître au secrétariat de mairie (04 74 58 81 48).

Banquet des Classes - Rappel

Nous vous rappelons que nous recevons les inscriptions pour le banquet des classes.

Pour la bonne organisation, vous pouvez remettre vos chèques libellés à l'ordre de Michel Pellet:

Soit directement à Michel Pellet 231 chemin bastillère à Chonas, soit à Jean-Pierre Ravet 215 chemin de la Colombette, soit à Jean Pierre Viallet Chemin de l'Abri ou Michelle Boz les Fontanettes

Une permanence sera assurée le Samedi 19 Septembre de 10h à 12h à la Bibliothèque.

Ce chèque, d'un montant de 32,50 € par personne, sera encaissé début octobre.

Merci et à bientôt

ACL

Les personnes désirant s'initier au Scrabble peuvent se faire connaître en appelant E. Koehnen au 06 07 52 67 38 qui verra avec vous les meilleurs moments pour démarrer cette activité.

Octobre

Dimanche 4 :

Fête de St François
d'Assise et Portes ouvertes
au refuge de Gerbey

Samedi 24 à 17h :

A.G. de la note bleue

Novembre

Dimanche 8 :

Concours belote automne de la vie

Vendredi 13 :

A.G. Association Familiale
AG Section boules (petite salle)

Samedi 21 : soirée espagnole,
organisée par l'association Colleen
par l'ACCA

Semaine du Tri

Le service environnement de la CAPV se déplace à Chonas du **21 septembre au 2 octobre**. Nous aurons en mairie une exposition intéressante et instructive concernant le devenir de nos déchets.

Une présence des agents de la CAPV vous informerons plus précisément avec documents à l'appui de la nécessité du tri dans le cadre du développement durable et de notre agenda 21 les :

- Vendredis 25 septembre et 2 octobre à la sortie des classes sur le marché entre 16h30 et 18h30

Forum des Associations

Pour sa deuxième édition, le forum s'est déroulé samedi 5 septembre à la salle polyvalente et ses abords. Il a recueilli un beau succès public.

Un questionnaire rapide distribué en fin d'après midi aux responsables des associations révèle de façon unanime la satisfaction de voir cet événement renouvelé et le souhait de le voir perdurer.

Ce fut pour de nombreuses activités l'occasion d'enregistrer de nouvelles adhésions, et dans tous les cas de montrer aux visiteurs un tissu associatif fort sur nos deux communes de CHONAS SAINT PRIM.

Pour celles et ceux qui n'ont pu se rendre au forum, il est toujours possible bien sûr de s'inscrire auprès des responsables des associations.

La liste des activités proposées et des contacts utiles sont consultables sur les sites internet des communes de CHONAS L'AMBALLAN et SAINT PRIM et dans les mairies.

Nous remercions tous les exposants et les visiteurs pour leur participation.

Commission Voirie

Ces dernières semaines nous avons à déplorer plusieurs chutes d'arbres sur les voies communales, les lignes d'alimentation électrique et de télécommunication. Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'élaguer les branches qui surplombent les voies de circulation ou qui gênent la visibilité. Les arbres qui présentent un danger de par leur fragilité ou leur manque d'enracinement doivent être coupés. Si des lignes des réseaux électriques et de télécommunications sont susceptibles d'être approchées pendant ces travaux il est nécessaires de consulter les services d'ERDF et de France Telecom

avant le début des travaux. Si besoin, les services de la Mairie se tiennent à votre disposition pour vous informer sur les modalités de fermeture à la circulation des voies.

**La commission info
vous souhaite une
bonne rentrée**